

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Lannion

Introduction

Trégor Bicyclette milite et agit depuis 15 ans pour développer l'usage du vélo à titre utilitaire, familial et de loisir. Mais force est de constater que le vélo n'est toujours pas pris au sérieux comme moyen de transport à part entière. Trégor Bicyclette souhaite changer de braquet et entend profiter de la prochaine mandature pour devenir un partenaire privilégié des municipalités. Nous souhaitons un engagement ferme des listes en lice sur les points ci-dessous.

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. *Les villes et collectivités françaises qui sont volontaristes dans leurs aménagements cyclables y investissent environ 25€ par an et par habitant. Pour notre commune de 20 000 habitants, cela représenterait la somme de 3 millions d'euros sur votre mandature de 6 ans. Vous engagez vous à consacrer un budget spécifique au développement du vélo, et si oui, pour quel montant ?*

Action n°2 :

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Dans les deux mois suivant les élections, nommer un/e "madame ou monsieur vélo" au niveau de la commune, si possible en binôme avec une personne des services techniques de la commune. Suite à cette nomination, s'engager à ce que ce binôme rencontre Trégor Bicyclette tous les six mois pour faire un point d'avancement des actions concernant le vélo sur la commune.

Action n°3 :

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : l'axe Buhulien / Centre-ville / Plateau Pégase / Perros Guirec et l'axe centre-ville / Ker Uhel / Kerligonan / Beg Leguer / plages pour desservir le maximum de lieux importants de la commune. Deux "lignes vélos" pourraient ainsi être réalisées sur la commune de Lannion sur l'ensemble de la mandature.

Pour toute amélioration « légère et peu coûteuse » concernant la voirie existante (type évolution de la signalétique permettant d'améliorer la sécurité des piétons et des vélos) faisant l'objet d'un consensus entre la commune et Trégor Bicyclette, s'engager à sa réalisation dans un délai de six mois maximum.

Action n°5 :

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Pleumeur Bodou, Ploulec'h, Ploubezre, Perros Guirec, Trégastel et Trébeurden.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 :

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le

plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Interdire le trafic de transit sur la place du centre, pour favoriser les déplacements à pied et à vélo dans le centre-ville, et animer cette place avec des aménagements qui favorisent les activités sociales (balade, échange), par exemple en intégrant une aire de jeux pour enfants, ou un endroit sécurisé pour apprendre à faire du vélo.

Action n°7 :

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Vous le savez, les personnes âgées et les enfants de moins de 12 ans sont les plus sensibles à la pollution, notamment la pollution due à la circulation automobile. Vous engagerez vous à mettre en place des "rues scolaires", c'est à dire faire respecter le code de la route autours des écoles, puis interdire l'accès aux automobiles aux horaires d'accès aux écoles pour privilégier la marche et le vélo pour les derniers mètres d'accès à l'école ?

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 :

Offrir du stationnement vélo sécurisé devant la gare de Lannion, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°9 :

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. par exemple place du Marchallac'h, à la gare SNCF, devant l'hôpital, etc.

Action n°10 :

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Aujourd'hui, l'aide est réservée sous condition de ressources via LTC. Il serait bénéfique de l'ouvrir plus largement aux Lannionais et Lannionaises.

Promouvoir une culture vélo

Action n°11 :

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°12 :

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.